

MARS 2024

**Après des semaines de tergiversations, de prises de paroles multiples et contradictoires des 3 derniers ministres de l'Éducation Nationale, les 17 et 18 mars l'arrêté et la note de service sur "les groupes" ont été publiés.**

### "GROUPES" : QUE DISENT LES TEXTES ?

Contrairement à ce que dit le premier ministre, les textes mentionnent des "**GROUPES**", pas de "groupes de niveau". Ces groupes sont "**constitués en fonction des besoins des élèves identifiés par les professeurs**".

- Disciplines : **FRANÇAIS** et **MATHEMATIQUES**
- Niveaux : 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> à la rentrée 2024, puis 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> à la rentrée 2025
- Quand ? **Sur tout l'horaire** mais **par dérogation les élèves peuvent être regroupés dans leur classe de référence pour ces enseignements, pour une ou plusieurs périodes, une à dix semaines dans l'année**
- **La composition des groupes est réexaminée** au cours de l'année scolaire afin de tenir compte de la progression et des besoins des élèves
- Les **programmes et les attendus de fin d'année sont identiques** pour tous les groupes
- Les groupes avec un nombre important d'élèves en difficulté sont en effectifs réduits

### LES "GROUPES" OU COMMENT DÉGRADER ENCORE LE COLLÈGE



- Résoudra les difficultés des élèves les plus fragiles ? **NON**
- Des moyens alloués pour alléger les effectifs ? **NON**
- Défavorable à l'adaptation des 6èmes au collège
- Effets délétères sur santé mentale et climat scolaire
- Problèmes logistiques pour tous, pression sur vies scolaires et CPE
- Dégradation de l'accompagnement pédagogique

### UN PROJET QUE NOUS REJETONS DANS SA GLOBALITÉ

**Le Sgen-CFDt rejette une organisation qui confortera un système éducatif à plusieurs vitesses. Cette démarche heurte profondément les valeurs de l'ensemble des adultes des communautés éducatives. Nous demandons au gouvernement de plutôt s'attaquer aux raisons multiples de la ségrégation scolaire.**